



Le 21 janvier 2026

Collectif engagé pour une vision innovante de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap,
nous construisons des itinéraires de vie modulables et épanouissants pour chacun.

Nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en
Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 personnes** dans
45 établissements, services et dispositifs.

Nous recrutons un :

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **l'Unité Résidentielle Renforcée (URR)**, unité expérimentale située à Verdelaïs (33) et adossée au **FAM des Coteaux** accueillant un public de jeunes TSA avec troubles du comportement sévères, vous aurez pour mission de :

- Accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne (soins, activités, projets personnalisés...) ;
- Assurer la continuité de service ;
- Restaurer/maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'accompagnements personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- Diplôme d'état d'Accompagnant éducatif et social (**DEAES**) ou équivalent exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Connaissance de l'autisme appréciée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Polyvalence, sens de l'organisation et des priorités.
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Horaires d'internat ;
- 1 week-end sur 2 travaillé.

Prise de fonction : Dès que possible

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 selon diplôme – Coefficient de base 413 ;
- Indemnité supplémentaire liée au public accueilli ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 218,23 € (primes et indemnité comprises) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2025-012).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

